

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC CENTRE MAUGES, ZONE D ACTIVITES ANJOU ACTI PARC 54 RUE ALFRED NOBEL 49600 BEAUPREAU EN MAUGES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Mathieu CHUPIN, représentant de la société 1TH S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 5 LA CROIX ERRAUD 44810 HERIC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mathieu CHUPIN,	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14207 00020599601 08

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 01 août 2023

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST14

*lu et approuvé*

Adrien DECAUX  
Chargé d'affaires professionnels  
02 41 63 94 29 - adrien.decaux@cic.fr



Adrien DECAUX  
Chargé d'affaires  
professionnels